



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE PORTANT LE NUMÉRO 03-429

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée :

QUE lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra **le mardi 4 juillet 2023 à compter de 19 h 30**, le Conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure au Règlement de zonage portant le numéro 03-429 et ses amendements, pour la propriété sise au 12, chemin du Lac-Chip à La Pêche connue sous le lot 3 390 922 du cadastre du Québec.

Demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'un garage conventionnel (construction d'accompagnement) en cour avant à une distance de 1,75 m de la ligne de lot avant et d'une hauteur de 5,33 m contrairement aux normes prévues au Règlement de zonage 03-429.

La séance publique aura lieu à la Salle Desjardins du complexe sportif de La Pêche située au 20, chemin Raphaël à La Pêche.

DONNÉ à La Pêche, ce 16^e jour du mois de juin deux mille vingt-trois (2023).

M^e Sylvie Loubier
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, M^e Sylvie Loubier, greffière et directrice générale adjointe, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie aux endroits fixés par le conseil.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 16 juin 2023.

M^e Sylvie Loubier
Greffière